

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Séance régulière du 6 avril 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 6 avril 2020 à 19h45 par conférence téléphonique considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

Sont présents à cette conférence téléphonique :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénommé	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020-04-647

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE PAR CONFÉRENCE
TÉLÉPHONIQUE**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, puis jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 et jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siège à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale par intérim soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléphone,

Il est proposé par Madame la conseillère Christianne Cloutier d'accepter que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale par intérim puissent y participer par téléphone.

Sous la présidence de Monsieur Alain Fortin, la séance ordinaire est par conséquent ouverte à 19h45.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-648

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par Madame la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-649

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 2 MARS 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-650

ADOPTION DES COMPTES AU 31 MARS 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'adopter les rapports suivants et ce, pour la période jusqu'au 31 mars 2020;

Comptes payés BN Période de février (chèques 20162 à 20163) Période de mars (chèques 20164 à 20184)	1 033.00\$ 71 337.13\$
Comptes à payer Période de mars (chèques 20185 à 20230)	48 216.62\$
Liste des salaires nets et frais de déplacement (29 février au 28 mars)	32 711.30\$
Paiements par virements bancaires Prélèvements – paiements internet Virements bancaires	6 054.84\$ 30 702.51\$
Chèque annulé	19715

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-651

AUTORISATION D'EMBAUCHE AU POSTE DE JOURNALIER À L'ENTRETIEN DES PARCS ET JOURNALIER EN VOIRIE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler un poste vacant dans l'équipe de journalier pour l'entretien des parcs et des espaces verts:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Emond et il est résolu d'autoriser la directrice générale par intérim à procéder à l'embauche d'un journalier saisonnier pour le poste vacant.

Monsieur le conseiller Claude Desjardins s'oppose à cette résolution.

Adoptée à la majorité.

2020-04-652

AFFICHAGE D'UN POSTE DE REMPLAÇANTE OCCASIONNELLE POUR LA RÉCEPTION

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de former une remplaçante occasionnelle pour le remplacement à la réception pour les congés spéciaux ou pour les vacances;

Il est proposé par Madame la conseillère Christianne Cloutier d'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage d'un poste sans aucune heure de garantie, pour remplacement éventuel à la réception et d'autoriser la direction générale à procéder à l'embauche de la personne choisie.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-653

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 87-2019

Monsieur le conseiller Michel Dénomme donne un avis de motion à l'effet que sera présenté un projet de règlement ayant pour but de modifier les dates de versements des échéances des taxes de 2020, considérant la situation causée par la pandémie de COVID-19.

2020-04-654

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 88-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-87 POUR CHANGER LES DATES D'ÉCHÉANCES DES VERSEMENTS DES TAXES

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine dépose le projet de règlement avec dispense de lecture.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 88-2020

RÈGLEMENT NUMÉRO 88-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 87-2019 SUR L'IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET AUTRES COMPENSATIONS POUR LE BUDGET 2020 ET POUR L'ÉTABLISSEMENT DES VERSEMENTS ET DU TAUX D'INTÉRÊT

CONSIDÉRANT qu'un règlement doit être adopté concernant le changement des dates d'échéances des versements pour les taxes de 2020;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement avec le projet a été donné le 6 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé le 6 avril en même temps que l'avis de motion;

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

Le premier paragraphe de l'article 9 du règlement 87-2019 est remplacé par celui-ci :

Compte de taxes annuel

Lorsque le total des taxes foncières et des autres taxes ou compensation est égal ou supérieur à trois cents dollars (300\$), elles pourront être payées en trois (3) versements égaux et échéants aux dates suivantes : le 1^{er} versement le 29 mai, le 2^e versement le 31 août et le 3^e versement le 30 octobre.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-655

PROLONGATION DE LA PROBATION DE L'EMPLOYÉE NO. 19-003

CONSIDÉRANT que la direction générale recommande de prolonger la probation de l'employée no. 19-003 et de lui offrir une formation plus poussée ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de prolonger la période de probation de 3 mois supplémentaire.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-656

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – DEMANDE POUR DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

CONSIDÉRANT qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises ;

CONSIDÉRANT que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 65% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et les Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

CONSIDÉRANT que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

Il est en conséquence proposée par Monsieur le conseiller Ward O'Connor et appuyé par Monsieur le conseiller Sébastien Emond et résolu à l'unanimité de décréter le mois d'avril le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité.

2020-04-657
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par Madame la conseillère Christianne Cloutier de procéder à la levée de l'assemblée à 21h.

Adoptée à l'unanimité.

M. Alain Fortin
Maire

Mme Emmanuelle Michaud
Directrice générale par
intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie que la Municipalité dispose des crédits budgétaires ou extrabudgétaires suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Emmanuelle Michaud
Directrice générale par intérim